

**Bienvenue à
l'école de
CORBEILLES**



COORDONNÉES ÉCOLE

Groupe scolaire de Corbeilles-en-Gâtinais

2 rue des Ecoles 45 490 Corbeilles-en-Gâtinais

02-38-96-40-81 / 06-89-61-78-99

Messagerie : ec-corbeilles@ac-orleans-tours.fr

Site internet de l'école : <http://ec-corbeilles.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

La directrice, Mme GIRARD , est déchargée de sa classe et joignable le lundi (19/20)

HORAIRES DE L'ECOLE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ouverture du portail	8h50	8h50		8h50	8h50
Matin	9h00-12H00	9h00-12H00		9h00-12H00	9h00-12H00
Ouverture du portail	13h20	13h20		13h20	13h20
Après-midi	13H30-16H30	13H30-16H30		13H30-16H30	13H30-16H30

ABSENCES

□ Au plus tard le matin même de l'absence, merci d'appeler l'école au 02 38 96 40 81 ou par SMS au 06 89 61 78 99

Merci de laisser un message : nous l'écouterons dans la journée .

□ **A son retour, l'élève présente à l'enseignant son carnet de liaison, dans lequel vous aurez rempli et signé les deux cases du billet d'absence .**

MAIRIE : (INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS POUR LA CANTINE)

Le Château B.P. 18 45490 CORBEILLES
Tél. : 02 38 92 20 10
Fax : 02 38 92 16 76
Courriel : administratif@mairie-corbeilles

Lundi 8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Mardi et Vendredi 8h30 à 12h00
Mercredi et Jeudi
8h30 à 12h00 ; 13h45 à 18h00
Samedi 9h00 à 11h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil de vos enfants de 3 à 12 ans, au Centre Culturel de l'Enfance , 1 rue des Ecoles
- à la garderie périscolaire, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00.
Apporter attestation d'assurance

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter les animatrices au 02.38.96.98.67

ECOLE DE CORBEILLES LISTES DE FOURNITURES



Fournitures maternelle

- un sac format 24x32 minimum (transport de travaux de grande taille)
- une paire de chaussons fermés
- une tenue complète de rechange.
- un doudou (si nécessaire) pour la sieste uniquement + boîte tétine marquée au nom de l'enfant si votre enfant en utilise une
- Une attestation d'assurance valide du 1er septembre de l'année en cours au mois de juillet de l'année suivante .

Il vous est demandé de marquer TOUTES les affaires de votre enfant (vêtements, chaussons, blouson , bonnet, sac à dos , gants) à son nom et de manière indélébile afin d'éviter les pertes .

Fournitures élémentaires

Merci de ne pas prendre de fournitures fantaisies
Un cartable (assez large et profond)
2 trousse dans le cartable le jour de la rentrée

• Trousse 1

le matériel sera récupéré au début de l'année et sera redistribué nominativement pendant l'année

- 5 crayons à papier.
- 2 gommes
- 1 taille-crayon avec réservoir.
- 5 stylos-billes bleus (type bic). PAS DE STYLO 4 COULEURS + pas de stylo gros diamètre
- 5 stylos-billes verts.
- 5 stylos-billes rouges
- 5 stylos-billes noires
- 4 surligneurs fluo
- 10 sacs de congélation 1 litre
- Une règle transparente et incassable et rigide*
- Une paire de ciseaux droitier ou gaucher en fonction de votre enfant
- 5 tubes de colle.
- Ardoise à craies + chiffon*
- 1 Agenda (pas de cahier de texte et pas d'agenda cahier de texte)
- Un porte-document 60 vues SOLIDE
- Une attestation d'assurance valide du 1er septembre de l'année en cours au mois de juillet de l'année suivante .
**Fournitures spécifiques :*
- CP Une règle 20 cm transparente et incassable et rigide
Ardoise velleda + chiffon
- CE1 Une règle 30 cm transparente et incassable et rigide
- CE2-CM1-CM2 Une règle 30 cm transparente et incassable et rigide / Un compas /Une équerre

• Trousse 2

- Des feutres
- Des crayons de couleurs

• ALA MAISON pour les devoirs :

- 1 crayon à papier.
 - 1 stylo bleu
 - 1 gomme.
 - 1 taille crayon.
- + Feutres et crayons de couleur

• ACTIVITES PARTICULIERES :

- SPORT : une paire de chaussures de sport à laisser à l'école dans un sac fermé noté au nom de votre enfant + venir en tenue de sport (jogging) les jours de sport
- PISCINE : Un sac à dos pouvant contenir les affaires de piscine : maillot, serviette, bonnet, lunettes , brosse , gel douche + Prévoir chaussettes et talcs si problèmes plantaires .Pas de baignade si pas de chaussettes et pas de bonnet .
+ Bonnet chaud en hiver après la baignade .
- ARTS VISUELS : une blouse (vieux vêtements) dans un sac plastique noté au nom de votre enfant .

Veillez, s'il vous plaît, étiqueter tout le matériel au nom de votre enfant (ainsi que les crayons!). D'avance merci. Les trousse restent à l'école, elles vous seront remises à chaque fin de période, afin que vous puissiez les compléter si besoin.

**Merci d'avance,
Cordialement ,
L'équipe enseignante de l'école de Corbeilles**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher votre enfant à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de votre enfant.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

L'application Onde

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par la directrice ou le directeur de l'école dans l'application informatique « Onde » (Outil numérique pour la direction d'école) mise à disposition par le ministère de l'éducation nationale.

Cette application, déclarée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), est couverte par l'arrêté ministériel du 20 octobre 2008 (actualisé en 2017) qui en définit les caractéristiques : objectifs poursuivis, modalités de mise en œuvre, données personnelles enregistrées, durée de conservation et conditions d'accès des personnes autorisées à y accéder et, enfin, droits des personnes dont les données sont enregistrées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez de droits d'accès et de rectification ainsi que d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent :

- les droits d'accès et de rectification prévus aux articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie;
- le droit d'opposition prévu à l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978 s'exerce soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale du département où se trouve l'école.

Liste des professions et des catégories socio-professionnelles

Code(*)	Libellé
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements